



Le bilan des garants

Claude BREVAN - Jacques ROUDIER

Garants désignés par la CNDP

Rappels sur les garants

- Nommés par la CNDP
- Présents jusqu'à l'enquête publique
- Veillent au principe du débat public : transparence, égalité de traitement, inclusion
- Veillent au respect des engagements pris par les MO
- Rendent compte des événements
- **NEUTRES et INDÉPENDANTS**

Les sujets abordés

- **Les éléments de l'étude d'impact – l'environnement**
 - Les impacts sur les milieux naturels
 - Les mesures ERC
 - L'impact sur le paysage
- **L'opportunité du projet**
- **La localisation**
- **Le voisinage de la Belgique**

Tonalité de la concertation

- Des échanges suivis et approfondis
 - 24h d'ateliers en 11 séances
 - Deux réunions publiques
 - Trois sessions du « Village du futur » ...
 - Quatre webinaires avec les industriels
- Beaucoup d'informations et de données apportées par les MO et dont la qualité est reconnue
- Un dialogue renoué avec les associations naturalistes
- Des améliorations et des compléments substantiels aux mesures ERC prévues par les MO

Les débats sur les aspects environnementaux

- Un état des lieux partagé mais certaines données considérées comme insuffisantes
- Une méthodologie d'évaluation non contestée mais de nombreux impacts considérés comme sous-estimés
- Des mesures ERC diversement appréciées :
 - acceptables pour les milieux les moins sensibles
 - insuffisantes en particulier pour l'avifaune
- Des inquiétudes sur les critères de choix des caractéristique variables : quelle hiérarchie des enjeux ?

Les opinions sur le projet

- La concertation a éclairé les opinions mais peu modifié les positions exprimées
- Des oppositions nombreuses, justifiées par :
 - l'inefficacité énergétique de l'éolien, pour quelques-uns
 - l'inadéquation de la zone pour les plus nombreux : impacts sur les milieux naturels (oiseaux, mammifères marins) ; impacts sur le paysage
- Mais aussi des avis favorables que renforce la perception plus marquée du changement climatique